



## CSEE de SCE des 27-28-29 mai (en coopnet) 2<sup>ème</sup> partie

### Sujets déjà abordés dans le précédent CR:

1. Information/consultation sur la mise en place de la nouvelle organisation post-confinement
2. Information/consultation sur la mise-à-jour du DUER<sup>1</sup> Covid19

Sont abordés dans ce compte rendu les points :

3. Bilan Formation 2019
4. Tickets restaurant et restauration collective
5. Résultats financier du 1<sup>er</sup> trimestre 2020
6. Stratégie de SCE dans OBS

Nous avons fait des déclarations sur les points 2, 3, 5 et 6. Vous pouvez les retrouver sur <https://plazza.orange.com/groups/cgt-sce>

### **Point 3 : bilan formation**

Une déclaration CGT a été faite sur ce point, vous pouvez la retrouver ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1541555>

Les points à retenir :

- Volume de formation en fort recul en 2019 par rapport à 2018 :
  - o Nombre d'heure de formation en forte diminution : 167122 en 2018 et 146691 en 2019 soit **-12,22%**
  - o Nombre de salarié formé en forte diminution : 6518 en 2018, 4915 en 2019 soit **-24,6%** (presque un quart de moins ...)
  - o Baisse de la durée moyenne de formation par salarié : 25 heures en 2018 pour 22 heures en 2019 : **-12%**

La direction se cache derrière les grèves pour expliquer la baisse du volume des formations ... un peu facile !

- Sur le fait qu'il y aurait moins de formation<sup>2</sup> à SCE qu'à Orange SA : la réponse est que c'est normal car les métiers ne sont pas les mêmes par rapport à une DO par exemple et que donc les formations ne sont pas comparables. Bon y'en a moins mais c'est normal ... ouf ! nous voilà rassurés ...
- Sur l'adéquation des formations par rapport au plan initial, la direction ne répond pas ! Mais au vu des (macro) indicateurs donnés il semble que les objectifs de formation que s'étaient fixé la direction ne sont pas du tout atteints ...
- Sur la différence entre information et formation, la direction se retranche derrière une définition mais ne répond pas vraiment sur la dérive qui fait passer des « vessies pour des lanternes » ou plutôt de l'information pour de la formation ... cela a été dénoncé par plusieurs élus !
- Sur l'ensemble des questions posées par la CGT (cf déclaration sur la formation) il n'y a eu pratiquement aucune réponse précise.

**En conclusion, la baisse de la formation en 2019, conjuguée à la baisse des effectifs, est un indicateur inquiétant dans un contexte où l'entreprise prévoit beaucoup de changements de métiers pour les salariés d'Orange dans le cadre du plan quinquennal 2020-2025. Le moins que l'on puisse dire c'est que cela ne semble pas être un élément prioritaire de la direction de SCE étant donnée la teneur des réponses données.**

<sup>1</sup> Document Unique d'Evaluation des Risques : <https://www.ameli.fr/entreprise/votre-entreprise/outils-gestion-prevention-risques-professionnels/duer>

<sup>2</sup> On ne peut que supposer par recoupement ... car il n'y a pas d'indicateur spécifique donné dans le document

#### **Point 4 : tickets restaurant / restauration collective**

Le syndicat majoritaire pousse pour la prise des tickets restaurant dans une résolution qu'il met au vote ...

La CGT (et d'autres OS) demande(nt) que les salariés puissent bénéficier d'une prime de panier plutôt que leur soit imposée la prise de tickets restaurant. D'autant que dans la période actuelle, il n'est pas des plus facile de pouvoir les écouler.

La direction renvoie la balle au CSE qui a repris en charge la restauration collective sur le périmètre SCE ...

La question est posée de savoir si SCE est encore dans la procédure de gestion mutualisée de la restauration d'Orange. La question ne reçoit pas de réponse claire du syndicat majoritaire mais pourtant à notre connaissance SCE n'y est plus. Ce qui fait que les salariés de SCE qui iraient manger dans des restaurants d'Orange seraient considérés comme externes et ne seraient plus subventionnés. Tout ça pour se faire un peu de pub sur la généralisation des tickets restauration ... c'est un peu dommage ! Nous restons à la CGT très attachés à la restauration collective, et prendre le risque de la sacrifier sur l'autel des tickets restaurant ne nous semble pas être le choix le plus judicieux !

#### **La résolution a été votée par 22 voix POUR (CFE-CGC) et 13 ABSTENTIONS (CFDT, CGT, FO et SUD)**

**Pour information : Dans les autres entités d'Orange dont la restauration est mutualisée (TGI, les DOs, DTSI ...) les salariés vont recevoir une prime de 5,55euros par jours travaillé sur la période du 17 mars au 10 mai 2020 sur leur bulletin de salaires. Cette solution était privilégiée par la CGT car nous avons parfaitement compris depuis le départ de la difficulté que poseraient les Tickets Restaurants, notamment en raison du plafond journalier de 19euros et l'impossibilité de paiement dans les Drive. Et l'actualité nous donne raison : évoqué un temps par le gouvernement, le fameux plafond à 95 euros pour faire ces courses ne verra pas le jour. En revanche pour soutenir les restaurateurs, uniquement, le plafond passe à 38euros (décret d'application toujours en attente !). Il s'agit purement et simplement d'un détournement d'aides versées aux salariés vers les restaurateurs. Vu que nous prenions l'intégralité de nos repas à la maison nous en aurions bien eu besoin pour faire nos courses !**

#### **Point 5 : Information sur les résultats financiers du 1<sup>er</sup> trimestre (Branche entreprises)**

Une déclaration CGT a été faite sur ce point, vous pouvez la retrouver ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1541555>

Cette présentation comme à l'accoutumée ne présente pas la situation financière « aux bornes de SCE » mais la situation de la « branche entreprise ».

La direction noircit le tableau de la « branche entreprise » d'Orange même si elle doit admettre que la situation au niveau d'Orange « groupe » n'est pas si mauvaise.

Sans entrer dans les détails (de 2 heures de présentation et de questions/réponses), le message que la direction cherche à faire passer est le suivant (pour faire court !) : la crise va avoir des conséquences sur le « business » d'Orange et surtout de la « branche entreprise » donc va falloir se serrer la ceinture ! Quand les élus demandent un peu plus de détails, les réponses sont floues, la direction se retranchant sur le côté inhabituel de cette crise. Ce qui les empêche d'anticiper de manière précise l'avenir du « business »... Mais cela ne les empêche pas par ailleurs de prendre des engagements sur le versement des dividendes ! 2 poids 2 mesures !?

Une chose est certaine : Orange n'est pas encore en faillite mais elle fera tout pour maintenir (voir accroître !) sa rentabilité financière ... bien loin d'une logique de service public et de sauvegarde des intérêts des salariés qui y travaillent ! Dès à présent la direction a réduit certaines prestations externes et repositionne les activités sur des équipes internes en France et surtout hors de France. Bref les « économies » ont déjà commencé ...

Sinon et malgré les promesses de Stéphane Richard il y a bien eu du chômage partiel dans certaines filiales d'Orange par exemple chez « Business et décisions », mais aussi Orange Bank ... et aussi hors de France.

**Le monde d'après risque d'être pire que celui d'avant si nous n'y prenons pas garde ... il faut se tenir prêts pour la riposte sociale !**

## **Point 6 : Stratégie de SCE dans OBS**

Une déclaration CGT a été faite sur ce point, vous pouvez la retrouver ici : <https://plazza.orange.com/docs/DOC-1541555>

En fait de stratégie de SCE, il n'en est question que dans le titre du document présenté. Après on ne parle plus que d'OBS (pas OBS SA mais la « marque OBS » ie OBS SA + SCE + OCD + toutes boites rachetées par Orange qui sont dans ce périmètre (cf. déclaration CGT sur ce point)).

Après une déclaration CGT (de deux pages tout de même : excusez du peu !), la direction s'est fendue de la réponse suivante :

Il y a un certain nombre d'éléments de votre intervention qui ne sont que des déclarations. Le plan d'économie de 1 milliard n'est pas inclus dans l'information qui a été donnée ce jour mais sera présenté... plus tard !

C'est assez court comme réponse !

Réponse après coup de M. Helmut Reisinger sur le fait que les objectifs de Chiffre d'Affaire ont bien été atteints dans le plan 2020 ... ce que nous ne contestons pas d'ailleurs ! Nous avons dit dans la déclaration qu'ils avaient été atteints mais par le rachat d'entreprises externes !

La direction a quand même daigné répondre à d'autres questions dont la formulation semblait peut-être un peu moins critique à leur égard ... c'est qu'ils seraient susceptibles en plus !

Ce qui ressort de cette présentation et des questions posées c'est qu'en dehors de grands principes et de bonnes paroles, la stratégie n'est précise que sur les indicateurs financiers attendus par la direction :

- D'ici à 2025 : 30% du chiffre d'affaire WAN devra être fait sur le SD WAN avec triplement du taux de pénétration du FTTx en France
- D'ici 2022 : 1.6 milliard d'€ de CA grâce à Difital&Data, Orange Cloud for Business ...
- ...

Quand ils ne sont pas flous (« *Des solutions éco-responsables et une approche en mode économie circulaire* ») les objectifs non-financiers sont lointains (« Nous contribuerons activement à l'objectif du Groupe pour la planète : Orange sera neutre en carbone d'ici 2040. ») (exemple pris dans le domaine environnemental mais c'est également vrai pour le reste de la présentation<sup>3</sup>).

La direction dit que si le cap va être gardé (vers où ce n'est pas clair ! le mur du capitalisme financier sans doute ....) des adaptations vont être apportées suite à la crise du Covid19 et qu'une mise-à-jour de cette présentation nous sera faite. Ce sera sans doute beaucoup plus clair !

Pour finir sur une note positive (et oui 😊), la document présenté par la direction est vraiment attrayant et très réussi d'un point de vue marketing et exercice de com' ! C'est pas mal déjà ...

## **Plan de Distribution d'actions vs plan stratégique ou la monnaie de singe boursière**

La direction groupe pour le plan stratégique Engage 2025 a fait voter cette possibilité à la dernière assemblée générale des actionnaires. Mais un petit rappel historique sur essentiel 2020 s'impose : En 2015 la direction promettait 1000euros en actions gratuites en fonction de l'atteinte de ses résultats financiers. Fin 2019 elle constate qu'ils ne sont atteints qu'à 80% donc 800 euros seront donnés. Cette opération pour être autorisée doit recevoir l'aval du conseil d'administration groupe. Réuni à la mi-février, il convertit la somme en nombre d'actions. Cependant il y a eu la présentation d'Engage2025 fin 2019 qui a déçu les marchés et fait chuter l'action. Cela se poursuit au-delà de la mi-février. Le CA en tient compte, prend la valeur du jour de la réunion (cad 13,54euros) et réalise une projection au moment de la distribution des actions en avril avec une valeur à 12,7euros. Il sera donc décidé de distribuer 63 actions à chaque salarié. Sauf qu'en avril au moment de la distribution, l'action ne valait plus que 10,91euros (soit au total 687euros). Bien qu'elle ait repris une légère couleur après le confinement, nous voyons bien que les

<sup>3</sup> Nous tenons le document présenté à votre disposition pour consultation.

promesses en monnaie de singe ne valent rien et sont bien trop hypothétiques pour récompenser les efforts, eux bien réels et concrets, des salariés, seules de vraies augmentations de salaires le permettent !

*Prochaine CSE ordinaire prévu les 17,18 et 19 juin.*

**Vos représentants CGT dans les commissions :**

Emploi, Formation, Egalité Pro : Sonia Hafed	Projets/économies et évolutions des marchés : Didier Lafosse	ASC : Marc Kéribin	Handicap : Christophe Cariou
---	---	--------------------	------------------------------

**Vos représentants au CSE :**

Titulaire : Christophe Cariou

Suppléants : Sonia Hafed et Didier Lafosse